



**APPEL A CANDIDATURE POUR LA SELECTION D'UNE
ORGANISATION LOCALE EN VUE DE SOUTENIR LE
SUIVI DE LA FISCALITE LOCALE ET DES BUDGETS DES
SERVICES PUBLICS PAR LES ORGANISATIONS DE LA
SOCIETE CIVILE (OSC)/CITOYENS AU TOUR DU
ZIAMA »**

PROJET « ONE LANDSCAPE: ONE VISION - ENABLING ALL STAKEHOLDERS TO ACHIEVE
SUSTAINABILITY FOR PEOPLE, FOREST AND WILDLIFE IN THE WOLOGIZI-WONEGIZI-
ZIAMA LANDSCAPE »

Juillet 2023

Avec le soutien financier de



I. CONTEXTE

Le Gret intervient depuis le milieu des années 90 en Guinée sur des problématiques de sécurité alimentaire et nutritionnelle et d'appui au développement rural dans les différentes régions du pays. Le Gret collabore avec de nombreux acteurs locaux (ONG, organisations paysannes et professionnelles, services de l'Etat et autorités locales).

Le projet « **One Landscape : One Vision - Enabling all stakeholders to achieve sustainability for people, forest and wildlife in the Wologizi-Wonegizi-Ziama landscape** », mis en œuvre par **Fauna et Flora International (FFI)**, en partenariat avec le **Gret**, a démarré en avril 2022, pour une durée de 25 mois. Il s'inscrit dans le Programme d'Appui pour la Préservation des écosystèmes Forestiers en Afrique de l'ouest (**PAPFor**) de l'**Union européenne**, et en particulier pour les écosystèmes forestiers transfrontaliers de Wologizi-Wonegizi au **Libéria** et de Ziama en **Guinée**, ci-après dénommés **Wologizi-Wonegizi-Ziama (WWZ)**. Ces écosystèmes forestiers WWZ abritent certaines des plus grandes forêts restantes de Haute-Guinée, réserve de biodiversité mondiale largement reconnue abritant plus de 25% des mammifères sauvages d'Afrique. Ils possèdent une grande diversité d'espèces faunique et de la floristique, et abritent d'importantes espèces menacées (chimpanzé occidental, hippopotame pygmée, pangolins, éléphant d'Afrique...). La perte des habitats, la dégradation des terres, la chasse et le commerce illégal d'espèces sauvages sont identifiées comme des causes qui entraînent une perte de biodiversité dans ces écosystèmes et qui, associées au changement climatique, ont un impact négatif sur la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance des populations de cette zone. Le projet « One Landscape : One Vision » vise donc la gestion durable des aires protégées et de leurs zones forestières adjacentes, à l'échelle de chacune des forêts Wologizi, Wonegizi et Ziama, et via des approches transfrontalières harmonisées.

L'Objectif général du projet est de **permettre un développement économique endogène, durable et inclusif des écosystèmes forestiers WWZ, répondant aux défis du changement climatique et du maintien de la biodiversité**. Ce projet contribuera ainsi à 4 résultats :

- **Résultat 1** : la planification de l'utilisation des terres, du village à l'écosystème, avec des mesures pour les corridors de conservation critiques et le renforcement/la consolidation des zones forestières,
- **Résultat 2** : la protection, le suivi, la gestion et la gouvernance participative des zones deconservation,
- **Résultat 3** : la gestion des ressources naturelles et la génération de revenus et moyens de subsistance durables pour les communautés adjacentes,
- **Résultat 4** : le développement d'approches et une coopération transfrontalière.

En tant que chef de file, FFI intervient au Libéria et en Guinée sur l'ensemble des résultats.

Le Gret intervient en Guinée (Ziama) uniquement, sur des actions relatives aux résultats 1 à 3 : planification de l'utilisation des terres, appui à la gouvernance concertée de l'aire protégée, soutien à une agriculture (agroforesterie) et des filières durables, éducation et accès au financement, conseil agricole sensible à la nutrition, formation des structures communautaires sur l'accès à la fiscalité locale et aux budgets publics...

En Guinée, le projet couvre 32 villages riverains du Ziama qui sont rattachés administrativement à 5 communes rurales que sont Sérédou, Oremai, Fassankoni, Zébéla et Sengbédou.

Ces 32 villages dans la zone de transition de la réserve de biosphère, doivent bénéficier d'une meilleure gouvernance grâce au soutien apporté à l'établissement (déjà fait) et à

l'opérationnalisation de comités de gestion communautaire (CMC) qui dirigent actuellement la planification participative de l'utilisation des terres au niveau des 32 villages riverains du Ziama. Ces CMC sont également appelés à participer à la cogestion de la réserve grâce à leur représentation au sein des comités de gouvernance au niveau communal et central. A rappeler qu'en plus des 32 comités de gestion communautaire au niveau des villages cibles, il existe 5 comités communaux réparties sur les communes de Sérédou, Oremai, Fassankoni, Zébéla et Sengbédou.

Par ailleurs, l'une des activités phares de ce projet consiste à impliquer les citoyens et OSC dans le suivi de la fiscalité et des budgets publics locaux. Pour ce faire, le projet a prévu de passer par l'intermédiaire d'un tiers qui dispose de l'expertise en la matière.

Les présents termes de références sont élaborés pour servir d'orientation par rapport à la mobilisation d'une OSC en vue de la réalisation de ladite activité « A.3.4 : Soutenir le suivi par les OSC et les citoyens de la fiscalité locale et des budgets des services publics »

La mise en œuvre de cette activité contribuera à l'atteinte du **résultat 3.4 : Augmentation du nombre de citoyens ayant une meilleure connaissance de la fiscalité locale et des budgets des services publics.**

II. OBJECTIFS DE LA MISSION

L'objectif principal de la mission est de renforcer la transparence et l'inclusion dans la gestion des fiscalités et budgets publics locaux.

De manière spécifique, il s'agira de :

- Outiller les organisations de la société civile/citoyens au tour du Ziama pour leur implication accrue dans le suivi de la fiscalité et des budgets des services publics
- Proposer une démarche méthodologique adaptée au contexte et incluant une réflexion sur la finalité de l'action ainsi que sur les publics cibles
- Préparer et faire valider les outils et supports à utiliser dans le cadre cette prestation
- Administrer ces outils et supports auprès des cibles en incluant une évaluation des connaissances avant et après
- Elaborer et faire valider par le Gret un rapport (provisoire, puis définitif) incluant des annexes (supports de formation élaborés et tests de connaissances réalisés etc...)

III. LIVRABLES

Il sera attendu les livrables ci-après :

- Une note de cadrage (maximum 10 pages) incluant la méthodologie et le plan de travail détaillé ;
- L'ensemble des supports et outils utilisés dans le cadre de cette prestation ;
- Les rapports des sessions de formation, incluant les fiches d'évaluation des connaissances
- Un rapport global de prestation (provisoire puis définitif)

IV. LIEU ET PERIODE DE LA MISSION

La mission se déroulera à Sérédou avec des déplacements probables dans les villages et/ou communes concernés. La durée de la prestation sera au **maximum 30 jours ouvrés.**

La date de démarrage sera clairement définie dans le contrat, a priori courant **septembre 2023.**

V. CONDITIONS DE SOUMISSION ET CRITERES DE SELECTION

1. Conditions de soumission

Le soumissionnaire devra fournir une proposition technique et une proposition financière en utilisant le Template en annexe et, ces deux propositions ne devront pas dépasser 15 pages.

A noter que les frais d'organisation de la formation ainsi que les frais liés au déplacement des participants à la formation seront pris en charge par le projet et ne doivent donc pas être inclus dans la proposition financière.

2. Critères de sélection des offres

Les candidatures seront notées sur la base des offres techniques et financières. Le score global combiné sera de 100 points, où la répartition du poids sera de 70% pour l'offre technique et 30% pour l'offre financière (voir tableau et formule ci-dessous).

Critères	Éléments clefs	Point maximum
Expériences	Expérience dans le domaine de la gouvernance locale et du contrôle citoyen de l'action publique (CV d'expert)	15
	Connaissance du contexte de la Guinée forestière en particulier de Macenta (Ziama)	10
	Connaissance de la loi portant Code des collectivités et les textes d'application y afférents	10
	Note totale pour les expériences	35
Méthodologie proposée	Présentation générale de l'offre (clarté, cohérence, orthographe etc..)	10
	Approche méthodologique	15
	Plan de travail	10
	Note totale pour la méthodologie	35
Note globale offre technique		70

La note financière, sur 30, sera calculée selon la formule :

$$Nf = 30 * Pm / P$$

Où :

- Nf est la note financière
- Pm est le prix le moins élevé des offres reçues
- P est le prix de l'offre évalué

VI. ENVOI DES OFFRES TECHNIQUES ET FINANCIERES

Les offres techniques et financières doivent être envoyées au plus tard le **30 août 2023** en indiquant dans le titre du mail « **Subvention à des tiers Contrôle citoyen de l'action publique_ Projet PAPFor** » à l'adresse suivante : ao.guinee@gret.org

Des informations complémentaires sur le projet sont disponibles sur demande à l'adresse mail du Coordinateur Régional du projet (noramou.guinee.gf@gret.org), jusqu'au **24 août 2023**.

ANNEXE

Template proposition technique et financière

Proposition technique et financière

1. Introduction

.....
.....
.....
.....
.....

2. Contexte

.....
.....
.....

3. Objectifs

.....
.....
.....

4. Livrables

.....
.....
.....
.....
.....

5. Méthodologie

.....
.....
.....

6. Descriptif des activités

.....
.....
.....

7. Cibles

.....
.....
.....

ii

8. Evaluation des activités

.....
.....
.....

Calendrier d'exécution

Le calendrier est indicatif.

Budget détaillé

Budget prévisionnel

Libellé	Unité	Quantité	Coût unitaire (GNF)	Total (GNF)
1. Ressources humaines				
1.1 Salaires				
1.1.1				
1.1.2				
1.2 Perdîmes pour mission				
1.2.1				
1.2.2				
<i>Sous-total Ressources humaines</i>				
2. Equipements et fournitures				
2.1				
2.2				
<i>Sous-total Equipements et fournitures</i>				
3. Fonctionnement				
3.1				
3.2				
<i>Sous-total Fonctionnement</i>				
4. Autres				
4.1 Frais de formation				
<i>Sous-total Autres</i>				
TOTAL GENERAL				